



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
Direction de la citoyenneté et de la légalité**

**Bureau de la réglementation générale et des élections**

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SYSTÈMES DE  
VIDÉOPROTECTION DU MERCREDI 28 OCTOBRE 2020**

Affaire suivie par : Geoffrey MOUTOUSSAMY  
Chef de la section Administration Générale  
et Élections  
tél : 05 90 99 39 39  
geoffrey.moutoussamy@guadeloupe.pref.gouv.fr  
v.fr

Basse-Terre, le 18 mars 2021

Relevé de décisions

**Objet :** Commission départementale des systèmes de vidéoprotection du mercredi 17 mars 2021

**Président :**

Madame Gaëlle BUSEINE, Magistrat
----------------------------------

**Participants :**

Monsieur Claude EDMOND, Maire de GOURBEYRE
--

Monsieur Louis FALEME, Adjudant-chef, référent sûreté de la gendarmerie
---

Monsieur Luc BESTORY, Directeur sécurité, Privacy Orange
--

Monsieur Stéphane GONZALEZ, Etat-Major DDSP 971
---

Monsieur Geoffrey MOUTOUSSAMY, Chef de la section Administration Générale et Élections
--

Le quorum étant atteint, Madame BUSEINE Gaëlle, Présidente de la commission débute la séance, il est 9h30.

Par arrêté daté du 9 février 2021, les membres de la commission ont été renouvelés. Aussi un point sur le fonctionnement et les missions de l'instance a été fait par la Présidente.

L'ordre du jour a concerné, un ajournement, 3 demandes de renouvellement, 1 modification et 8 nouvelles demandes d'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection.

### 1) Ajournement

N°	Société	Décision de la commission
1	EUROPCAR	<b>Ajournement</b> , le référent sûreté se déplacera sur site pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• vérifier le lieu de circulation du public</li> <li>• solliciter le plan de masse, en expliquant au pétitionnaire la nécessité du document.</li> </ul>
2	CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC - GRAND-CAMP	<b>Avis Favorable.</b> La commission émet les remarques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité des images pour un système correspondant à au moins 4 CIF</li> <li>• Améliorer la procédure et la qualité des informations données, en ce qui concerne le contact téléphonique sur le panneau</li> </ul>
3	CAISSE D'ÉPARGNE BASSE-TERRE 24, rue du Cours Nolvos	<b>Avis Favorable.</b> La commission émet les remarques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité des images pour un système correspondant à au moins 4 CIF</li> <li>• Améliorer la procédure et la qualité des informations données, en ce qui concerne le contact téléphonique sur le panneau</li> </ul>
4	CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC - KIOSQUE GALEAN	<b>Avis Favorable.</b> La commission émet les remarques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité des images pour un système correspondant à au moins 4 CIF</li> <li>• Améliorer la procédure et la qualité des informations données, en ce qui concerne le contact téléphonique sur le panneau</li> </ul>

### 2) Renouvellement

N°	Société	Décision de la commission
1	LA POSTE - GOYAVE	<b>Avis Favorable</b> , dont la compétence de la commission porte sur les caméras 1,2,3,4 et 5. Incompétence de la commission pour les caméras 6 et 7 qui sont à déclarer à la CNIL.
2	LA POSTE - BANANIER CAPESTERRE BELLE EAU	<b>Avis Favorable</b> , dont la compétence de la commission porte sur les caméras 1,2,3 et 4. Incompétence de la commission pour les caméras 5,6,7 et 8 qui sont à déclarer à la CNIL.
3	LA POSTE - RIVIÈRE SENS GOURBEYRE	<b>Avis Favorable</b> , dont la compétence de la commission porte sur les caméras 1,2 et 3 Incompétence de la commission pour les caméras 4 et 5 qui sont à déclarer à la CNIL.

### 3) Modification

N°	Société	Décision de la commission
1	MAIRIE DE DESHAIES	<b>Avis Favorable.</b>

#### 4) Nouveaux dossiers

N°	Société	Décisions de la commission
1	C.G.R.R	<b>Ajournement.</b> Le référent sûreté de la zone se déplacera sur site pour aider le pétitionnaire à compléter son dossier
2	GWADA TYRES	<b>Avis Favorable.</b>
3	AU BON VIVRE	<b>Avis Favorable, sous réserve de repositionner la caméra filmant le bar et l'entrée du restaurant, et ce, de manière à ne pas faire apparaître cette partie bar et celle de stockage.</b> Incompétence de la commission pour les caméras situées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la cuisine</li> <li>• de la caisse enregistreuse</li> </ul> Elles sont à déclarer à la CNIL.
4	SARL WILISAMIDI	<b>Avis favorable</b>
5	BOULANGERIE LAUGIER	<b>Avis favorable</b>
6	SARL OP'TIT PAINS	<b>Avis Favorable, sous réserve d'améliorer le système de sécurisation de l'enregistreur (lieu).</b> Incompétence de la commission pour la caméra 13 filmant l'espace réservé au personnel ainsi que celles positionnées dans l'espace de vente.
7	CAISSE D'EPARGNE CEPAC - CALEBASSIER	<b>Avis Favorable.</b> La commission émet les remarques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité des images pour un système correspondant à au moins 4 CIF</li> <li>• Améliorer la procédure et la qualité des informations données, en ce qui concerne le contact téléphonique sur le panneau</li> </ul>
8	MAIRIE DE GOYAVE	<b>Ajournement pour les motifs suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incohérence concernant le nombre et la nature des caméras (extérieurs/visionnant la voie publique)</li> <li>• Absence de certification de l'installateur (nom et numéro de certification)</li> <li>• Absence d'information sur le champ de visionnage des caméras et leurs lieux d'implantations (fournir le plan de détail)</li> </ul> La commission recommande à la mairie de Goyave de prendre l'attache du référent sûreté de la zone.
9	ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG GUADELOUPE GUYANE EFS	<b>Ajournement pour les motifs suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de certification de l'installateur (nom et numéro de certification)</li> <li>• Absence du numéro de téléphone sur le panneau d'affichage</li> <li>• Augmenter le temps de conservation des images</li> </ul> Le référent sûreté de la zone prendra l'attache avec le responsable de l'établissement pour aider à la complétude du dossier.

La commission a été saisie d'une demande d'un employé de la société STOREMERAUDE. En effet, celui-ci accuse son employeur de procéder à des enregistrements, dont aucune autorisation n'a été délivrée.

Pour ce faire la commission recommande de :

- Réorienter la demande de Monsieur ISSAC à l'inspection du travail, compétente pour ce type de litige en droit du travail, qui pourra se déplacer sur site afin d'informer l'employeur et les employés sur la réglementation en vigueur.
- Transférer le dossier à la gendarmerie de Saint-Claude aux fins de constatations et de verbalisation le cas échéant.

#### **5) Questions diverses**

La commission souhaite :

- Que soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine commission la liste des autorisations délivrées en 2015, et dont les dossiers de renouvellement n'ont pas été déposés.
- La mise en place d'une communication sur les réseaux sociaux, via les facebook de la police et de la gendarmerie.
- Que soit adressé par la Préfecture un courrier aux différents commerçants de la marina et du port de Saint-François, leur rappelant la réglementation en vigueur et les risques qu'ils encourent en cas d'infractions constatées.

Une veille juridique, approche legis sera transmise aux référents sûreté par Madame la Présidente.

La prochaine commission aura lieu le mercredi 7 juillet 2021 à 9h30.

Plus personne ne réclamant la parole, Madame la Présidente, clôt la séance il est 11h23.

**La présidente**



**Gaëlle BUSEINE**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
Direction de la citoyenneté et de la légalité**

**Bureau de la réglementation générale et des élections**

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SYSTÈMES DE  
VIDEOPROTECTION DU JEUDI 29 JUILLET 2021**

Affaire suivie par : Geoffrey MOUTOUSSAMY  
Chef de la section Administration Générale  
et Élections  
tél : 05 90 99 39 39  
geoffrey.moutoussamy@guadeloupe.pref.gou  
v.fr

Basse-Terre, le 02 août 2021

Relevé de décisions

**Objet :** Commission départementale des systèmes de vidéoprotection du jeudi 29 juillet 2021

**Président :**

Madame Gaëlle BUSEINE, Magistrat
----------------------------------

**Participants :**

Monsieur Louis FALEME, Adjudant-chef, référent sûreté de la gendarmerie
---

Monsieur Luc BESTORY, Directeur sécurité, Privacy Orange
--

Monsieur Stéphane GONZALEZ, Etat-Major DDSP 971
---

Madame Lou GALLERNE, agent vacataire du BRGE
--

Monsieur Geoffrey MOUTOUSSAMY, Chef de la section Administration Générale et Élections
--

Le quorum étant atteint, Madame BUSEINE Gaëlle, Présidente de la commission débute la séance, il est 9h30.

L'ordre du jour a concerné, deux ajournements, 11 demandes de renouvellement, 2 demandes de modification et 6 nouvelles demandes d'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection.

### 1) Ajournement

N°	Société	Décision de la commission
1	CENTRE HOSPITALIER DE CAPESTERRE BELLE EAU	<b>Avis favorable</b> , sous réserve de modification du protocole de destruction des images qui doit être automatique et du changement du numéro de téléphone affiché sur le panneau d'information (inscrire le numéro de l'agent de sécurité).
2	ROCADIS	<b>Ajournement.</b> Le référent sûreté prendra l'attache du pétitionnaire afin de clarifier le dossier.

### 2) Renouvellement

N°	Société	Décision de la commission
1	LA POSTE DE SAINTE-MARIE	<b>Avis Favorable.</b>
2	SCP ALEXANDRE KACY NOTAIRE ASSOCIE	<b>Ajournement.</b> Le référent sûreté prendra l'attache du pétitionnaire afin de clarifier le dossier.
3	LA POSTE DE TROIS-RIVIÈRES	<b>Avis Favorable.</b>
4	LA POSTE DE CAPESTERRE BELLE EAU	<b>Avis Favorable.</b>
5	LA POSTE DE PETIT-BOURG	<b>Avis favorable.</b> Incompétence de la commission pour la caméra 2 (passage des convoyeurs)
6	LA POSTE DE SAINT-CLAUDE	<b>Avis Favorable.</b>
7	LA POSTE DE BAILLIF	<b>Avis Favorable.</b>
8	LA POSTE DE VIEUX-FORT	<b>Avis Favorable.</b>
9	LA POSTE DE GOURBEYRE	<b>Avis favorable, pour les caméras 1,2 et 5.</b> Incompétence de la commission pour les caméras 3 et 4
10	LA POSTE POINTE-A-PITRE MUTUALITE	<b>Avis Favorable.</b> Incompétence de la commission pour la caméra 8
11	LA POSTE POINTE-A-PITRE BERGEVIN	<b>Ajournement</b> , la commission sollicite le rapport de présentation d'installation du dispositif.

### 3) Modification

N°	Société	Décision de la commission
1	VILLAGE CLUB PIERRE ET VACANCES	<b>Avis Favorable.</b> Incompétence de la commission pour la caméra 13
2	SAGPC SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE GUADELOUPE PÔLE CARAÏBES	<b>Ajournement.</b> Le référent sûreté se déplacera sur site, compte tenu des incohérences et des irrégularités relevées.

#### 4) Nouveaux dossiers

N°	Société	Décisions de la commission
1	GMG	Incompétence de la commission, lieu non ouvert au public, relève de la CNIL.
2	GMG (BÂTIMENT ANNEXE)	<b>Avis Favorable.</b> La commission est compétente pour les caméras 2 et 4.
3	SAS FLAMENGO	<b>Avis Favorable,</b> sous réserve de modifier le numéro de contact sur le panneau d'information (l'interlocuteur doit être le pétitionnaire)
4	SVGT PROTEX	<b>Ajournement.</b> La caméra 1 filme la voie publique. Il faut flouter ou réorienter son champ de visionnage. L'objectif, la finalité de la caméra 4 doivent être précisés. Pour améliorer sa demande, il est conseillé de prendre l'attache du référent sûreté au 05 90 80 98 12, pour plus de précision.
5	JARDISUP.SAS	<b>Avis favorable.</b> Incompétence de la commission pour les caméras 10, 11 et 12.
6	SARL PARAN IRENE	<b>Avis Favorable.</b>

#### 5) Questions diverses

La commission souhaite :

- L'envoi d'un courrier à la CCI et à la Mairie de Baie-Mahault, afin que soit identifié un contact représentant les commerçants de la zone de Baie-Mahault.
- La mise à jour de l'application vidéoprotection qui permet de géolocaliser les entreprises.
- Informer orange du dépôt de leur dernier dossier.

Plus personne ne réclamant la parole, Madame la Présidente, clôt la séance il est 11h00.

La présidente



Gaëlle BUSEINE

